Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 022-212201339-20261112-2026_52-DE

Département des Côtes d'Armor

DELIB.2026-52

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOSCOUËT-SUR-MEU

Séance du 26 octobre 2026

Nombre de Conseillers

En exercice	:	15
Présents	:	15
Absents	:	0
Votants	:	15

Date de la convocation :

Mardi 20 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-six octobre à 20 heures 00, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel PICHOT, Maire.

Etaient présents : Marcel PICHOT, Olivier CARON, Noëlla GENISSEL, Emmanuel COLLET, Ludocie BINARD, Chantal DECLOITRE, Bénédicte GLOTIN, Mickaël PELLAN, Philippe LEVREL, Carmen COLLET, Karinne TREGOUET, Thierry JEANNEY, Vanessa VETIL, Sylvain BEDEL, Benoît LE MAO

Absents excusés :
Secrétaire de séance : Bénédicte GLOTIN

Objet : Approbation de la convention de délégation de compétence en matière de transport scolaire

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que la Région Bretagne propose de conclure une convention de délégation de compétence avec la commune de Loscouët-sur-Meu, afin de lui confier l'organisation des services de transport scolaire.

Dans le cadre de cette convention, la commune sera chargée de gérer les demandes d'inscription des élèves au transport scolaire, du choix du transporteur et d'assurer le suivi administratif des usagers. La Région Bretagne conserve toutefois la responsabilité de définir les orientations générales de sa politique en matière de transport scolaire, notamment en ce qui concerne la tarification, les règles de subventionnement, les conditions d'accès des usagers et l'organisation générale des services.

Monsieur le Maire précise que, afin d'assurer leur sécurité durant le trajet, il propose la mise à disposition d'un accompagnateur pour les enfants âgés de 3 à 5 ans.

La secrétaire de séance
Bénédicte GLOTIN

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture le publié ou notifié le

Le Maire,
Marcel PICHOT